

INTERETS PROFESSIONNELS

UNE SEANCE DES DEPUTES DE NOTRE COLLEGE

Monsieur le Directeur du "Montréal-Médical."

Cher confrère,

Vous avez toujours appris et vous conservez bien précieusement dans votre mémoire comme axiome immuable que *la partie est plus petite que le tout*; eh bien, sachez que vous êtes dans la plus grande erreur et vite effacez de votre esprit une connaissance aussi *erronée*. Nos gouverneurs ont changé tout cela et solennellement à l'unanimité vous dira le prochain rapport du bureau que vous recevrez; ils ont résolu, déclaré, statué, lisez bien, décrété, vous entendez, que *la partie est plus grande que le tout*. Voilà qui est fort; vous en doutez, en voici la preuve: vous savez que notre chambre des députés se compose de 43 membres — des malins comptent 18 membres inutiles — elle tire de son sein, différents comités, qui reçoivent pour mission d'étudier, tant une loi, tant un projet d'instruction, tant une réforme quelconque; ces comités font rapport à l'assemblée générale où l'on étudie, où l'on ajoute et retranche selon le besoin. Or on vient de découvrir qu'il existe un comité de neuf membres, plus grand, plus puissant que l'union des 43 têtes de nos députés; cependant chaque membre de ce fameux comité qui en naissant en plus grand que sa mère, ne compte qu'une tête. Voici comment on a fait le diagnostic de cette faiblesse et mesuré la différence des deux corps.

Un monsieur X... se présente devant le *grand comité* pour recevoir une licence provinciale; mais il n'est pas porteur d'un diplôme de docteur en médecine parce qu'il a manqué son examen devant son Université, il n'avait pas conservé la moitié des points sur la bactériologie. On plaide que cette science est une matière secondaire, etc., etc., etc., bref le comité de huit (M. le docteur Vallée n'étant pas remplacé), lui octroie une licence. On fait rapport à l'assemblée générale, la majorité des 43 membres trouve que l'on a violé les droits de l'Université, que c'est un précédent dangereux d'admettre qu'un *bloqué* devant l'Université puisse devenir un savant en présence du grand comité; on veut refuser la licence, on crie, on se recrie, on se perd en une discussion inutile puis on arrive unanimement à la conclusion que *la Partie est plus grande que le Tout*.

C'est un fait accompli! Il n'y a plus rien à faire.

Le candidat, non docteur en médecine, possède sa licence: